

Questions Pénales

CESDIP

Centre de Recherches
Sociologiques sur le Droit
et les Institutions Pénales

UMR 8183

www.cesdip.fr

Sortir de la délinquance au Brésil. L'impact de l'expérience du monde du crime et du système pénal pour mineurs

Géraldine Bugnon, chercheuse associée au CESDIP, est docteure en sociologie et post-doctorante au Centre Romand de Recherche en Criminologie (UNINE - Suisse)

Méthodologie

Les entretiens, menés dans la perspective du « récit de vie », ont été réalisés durant une enquête de terrain portant sur la mesure de Liberté Assistée, entre les années 2010 et 2012 dans deux métropoles brésiliennes. Au total, 38 jeunes ont été interviewés. Nous avons retenu pour ce bulletin, 12 trajectoires de jeunes qui ont connu, au cours de leur parcours, une période d'engagement intense dans des pratiques délinquantes et qui, au moment de l'entretien, s'étaient complètement (ou parfois partiellement) désengagés de ces pratiques. Parmi ces jeunes, six étaient auparavant impliqués dans le trafic de drogues, quatre dans des vols à main armée et deux cumulaient les deux types d'activité. Les enquêtés étaient âgés de 16 à 20 ans au moment des entretiens, qui ont eu lieu dans les centres sociaux qui exécutent la mesure de Liberté Assistée, sur leur lieu de travail ou dans un lieu public.

Introduction

Si traditionnellement la sociologie de la déviance, de même que la criminologie, se sont davantage préoccupées des facteurs, motivations et modalités d'entrée dans la délinquance, il existe toutefois depuis les années 1970 un certain nombre de travaux ayant porté leur regard sur le processus de sortie de la délinquance (ou « *desistance from crime* » dans les travaux anglo-saxons). Cette thématique connaît aujourd'hui un regain d'intérêt évident, qui fait écho à la montée des préoccupations sécuritaires face au problème de la « délinquance juvénile ». Nous proposons d'aborder cette question sur la base d'un corpus de récits de vie recueillis auprès de jeunes brésiliens engagés dans la délinquance, afin de saisir la manière dont l'expérience de ces pratiques délinquantes et celle du système pénal – en l'occurrence le système socio-éducatif destiné aux mineurs délinquants – influencent les modalités de sortie de la délinquance.

La littérature scientifique met en avant différents mécanismes expliquant les sorties de la délinquance. Ainsi, les études quantitatives ont cherché à identifier les « facteurs » de sortie (psychologiques, cognitifs, sociaux), en présupposant d'une part un impact important des événements objectifs sur les trajectoires et d'autre part en considérant la sortie de manière statique, comme un phénomène localisable dans le temps à un moment donné. Les études qualitatives, basées sur les récits de vie des principaux concernés, accordent une place plus importante au sens que les individus attribuent à la délinquance et aux processus par lesquels ils passent pour s'en désengager. Au-delà de cette diversité d'approches, les travaux existants s'accordent sur un certain nombre de points. D'abord, la sortie de la délinquance est liée à un processus de maturation psychosociale : la grande majorité

des jeunes délinquants cessent en effet leurs pratiques déviantes autour de l'âge de 20-25 ans, seuil qui coïncide également avec l'entrée dans la vie adulte. L'obtention d'un emploi stable et le mariage constituent ainsi deux types d'événements particulièrement significatifs pour expliquer les bifurcations observées dans les trajectoires, d'un style de vie structuré par la délinquance vers un mode de vie socialement conforme. Le contexte sociohistorique fournit par ailleurs une clé de lecture pour saisir la transition vers l'âge adulte : l'augmentation de la précarité liée notamment aux changements structurels du marché du travail des dernières décennies rend cette transition de plus en plus difficile et tardive, particulièrement pour les jeunes moins bien lotis, ce qui allonge la durée des carrières délinquantes. Un autre résultat central des travaux sur le sujet est le caractère non linéaire, dynamique et complexe du processus de sortie : les séquences de ce processus diffèrent d'un individu à l'autre, et les hésitations et retours en arrière sont nombreux.

L'analyse des trajectoires de sortie de la délinquance des jeunes brésiliens que nous avons interrogés confirme en tous points les résultats présentés plus haut, tant par leur caractère dynamique et non linéaire que par la centralité de l'accès à l'emploi, de la mise en couple ou de la paternité, qui constituent autant de « tournants » dans les récits des interviewés. Plutôt que de revenir sur ces résultats qui font consensus, le présent article cherche à affiner les analyses du processus de sortie en approfondissant deux dimensions particulières : l'expérience des activités délinquantes d'une part, et l'expérience du système pénal d'autre part. Nous proposons d'appréhender chacune de ces deux dimensions à partir de deux pôles idéal-typiques qui peuvent les caractériser. Les activités délinquantes peuvent ainsi être le fruit d'une logique de survie ou d'un destin familial – situation que nous qualifions de « délinquance socialement surdéterminée » – ou au contraire,

elles peuvent venir combler une recherche de prestige symbolique, de pouvoir de consommation ou d'autonomie – la délinquance apparaissant dans ce cas comme « un possible parmi d'autres ». L'expérience du système pénal peut quant à elle être caractérisée par le contrôle et la stigmatisation ou, au contraire, par la reconnaissance et une ouverture du champ des possibles. Nous faisons l'hypothèse que la combinaison de ces deux dimensions (rapport à la délinquance et rapport au pénal) a des impacts singuliers sur les modalités de sortie de la délinquance, observables dans les trajectoires des jeunes interviewés.

Nous présentons dans un premier temps le profil des jeunes interviewés et le contexte social dans lequel prennent place leurs activités délinquantes. Puis, nous détaillons et illustrons chacun des types de sortie de la délinquance identifiés.

La justice des mineurs au Brésil : éléments de contexte

Un juge des mineurs brésilien dispose de six mesures socio-éducatives pouvant être appliquées aux jeunes délinquants âgés de 12 ans à 18 ans: l'avertissement et l'obligation de réparer le dommage, dont l'exécution relève du juge lui-même. La liberté assistée et la prestation de services à la communauté, qui sont exécutées en milieu ouvert par les services sociaux. Enfin, la semi-liberté et l'internement, qui privent partiellement ou totalement les jeunes de leur liberté. La législation donne la priorité aux mesures en milieu ouvert et la durée de l'enfermement ne peut pas excéder trois ans, quel que soit le délit commis. Or, les métropoles brésiliennes sont caractérisées par de fortes inégalités sociales et par des taux élevés de criminalité violente, associés notamment à un recrutement massif des jeunes mineurs par les factions du trafic de drogue ; l'homicide est ainsi la première cause de mortalité chez les jeunes entre 15 et 24 ans.

Cette tension entre l'orientation des politiques de prise en charge de la délinquance juvénile – tournée vers le milieu ouvert – et la réalité de la criminalité urbaine exacerbe les enjeux associés à la sortie de la délinquance, puisque la majorité des jeunes pris en charge par la justice continuent à être confrontés au quotidien à la violence et au crime organisé.

Une délinquance lucrative et professionnalisée

Nous avons retenu, pour ces analyses, des récits de jeunes qui présentent des similarités sur un grand nombre de points : d'abord, tous les jeunes proviennent d'un milieu socio-économique défavorisé, voire misérable. La majorité d'entre eux habitent dans une *favela* et tous ont connu une proximité avec le « monde du crime » bien avant de commettre eux-mêmes des délits. Cette familiarité avec les pratiques délinquantes découle tantôt des territoires dans lesquels ces jeunes ont grandi (présence d'un point de vente de drogue dans la rue où ils habitent par exemple), tantôt des histoires familiales singulières (père, frère ou cousin trafiquant de drogue). La littérature sur la délinquance juvénile tend à distinguer la logique « identitaire - conflictuelle », basée sur le sentiment d'appartenance au gang de la logique « professionnelle - utilitariste », orientée vers la rentabilité économique des pratiques délinquantes. Si ces deux logiques sont la plupart du temps imbriquées dans la réalité, l'une d'elles prédomine souvent. Dans le cadre de cette étude, on peut affirmer que les pratiques délinquantes des jeunes interviewés s'inscrivent dans un monde du crime organisé, où chacun occupe une place en fonction de logiques hiérarchiques propres, et où la recherche du gain économique représente la motivation partagée de la plupart des acteurs qui s'y engagent. L'expérience de la violence physique, parfois létale, qui émerge lors des guerres entre factions ennemies ou des interactions avec la police,

constitue également une constante dans les récits des jeunes. En définitive, il ne s'agit donc pas d'une délinquance « ludique », destinée à « faire passer le temps » ni d'une délinquance qui émerge de l'appartenance à une « bande de jeunes ». Ce type d'engagement dans la délinquance, lucratif et professionnalisé, exige que les jeunes se consacrent aux pratiques délinquantes avec une régularité souvent quotidienne. Ce contexte général dans lequel s'inscrivent les pratiques délinquantes des jeunes a des conséquences directes sur le type de « sortie » que l'on peut observer : alors que la délinquance occasionnelle pratiquée par les « bandes de jeunes » cesse de faire sens lorsque ces adolescents deviennent adultes, ces jeunes brésiliens peuvent au contraire espérer faire carrière au sein des factions du trafic de drogue dont les « patrons » sont des adultes reconnus et respectés. Par conséquent, la seule logique de la maturation ne permet pas de prédire que ces adolescents quittent leur carrière déviante. Sans compter les niveaux de violence extrêmes qui caractérisent la vie de ces adolescents au sein du trafic de drogues : nombre d'entre eux décèdent avant même de parvenir à l'âge adulte, n'ayant ainsi même pas le temps de bénéficier des moteurs habituels de sortie de la délinquance.

Au moment de l'enquête, tous les jeunes ont affirmé avoir cessé les pratiques délinquantes, mais le temps écoulé depuis la « sortie » ainsi que le degré de désengagement des pratiques délinquantes étaient variables : alors que certains avaient depuis un ou deux ans un emploi stable et envisageaient le futur avec confiance, d'autres venaient tout juste de mettre fin à leur engagement dans la délinquance, s'efforçaient de subvenir à leurs besoins par des moyens légaux et prévoyaient explicitement de retourner dans le « monde du crime » en cas d'absence de perspectives professionnelles. Enfin, tous les jeunes interviewés ont été soumis avant leur majorité à différentes institutions du système socio-éducatif brésilien, mais la nature de ces expériences varie : certains n'ont été soumis qu'à des mesures de milieu ouvert, alors que d'autres ont connu des périodes longues de privation de liberté.

Sortir par reconversion : les « rescapés »

Le premier type de sortie concerne des jeunes qui combinent un parcours dans la délinquance surdéterminé par des logiques sociales et familiales et de très faibles ressources mobilisables en dehors du monde du crime, avec une expérience des institutions socio-éducatives valorisante et habilitante. Il s'agit, d'une certaine manière, des « rescapés » du monde du crime ; ils ont pleinement conscience que rien ne prédisait qu'ils sortiraient un jour de la délinquance et qu'ils ont échappé de justesse à un sombre avenir : « sans la mesure de Liberté Assistée, je serais en prison aujourd'hui, ou alors je serais mort », affirme ainsi Miguel.

Leur entrée dans la délinquance remonte à de nombreuses années et est directement associée à une situation de misère matérielle et/ou à des membres de la famille également impliqués dans le monde du crime. Leur champ des possibles en dehors de la délinquance est donc très restreint, tant du point de vue objectif que subjectif ; dans leur récit, ces jeunes présentent leur engagement dans la délinquance comme allant de soi ou comme une nécessité financière. Miguel est ainsi entré dans le trafic à l'âge de 10 ans ; ses trois frères aînés sont aussi impliqués dans le trafic de drogues, et deux d'entre eux se trouvent en prison au moment de l'entretien. Durant son adolescence, l'argent gagné par Miguel grâce au trafic de drogue lui permettait d'aider sa mère à subvenir aux besoins de la famille et d'envoyer un peu d'argent à ses frères en prison.

Face aux attentes du système socio-éducatif, ces jeunes cumulent les handicaps : leur niveau scolaire est extrêmement bas, ils s'expriment dans un langage typique du monde du crime, leur implication dans le trafic les empêche de circuler librement en ville en raison des guerres entre factions, et l'urgence à gagner de l'argent rend un potentiel désengagement des pratiques délinquantes très peu probable. Fabiano n'a par exemple jamais terminé sa première année d'école primaire, en raison des déménagements incessants de sa famille lorsqu'il était enfant. Il entre dans le trafic pour aider

son cousin à remettre en fonction un point de vente de drogue ; après quelque temps, il est promu co-gérant de ce point de vente, et lorsque son cousin est incarcéré, c'est lui qui devra, avec l'aide d'une poignée de jeunes armés jusqu'aux dents, protéger le point de vente des assauts de trafiquants ennemis désireux de s'en emparer. En arrivant dans la mesure de Liberté Assistée, il ne possède aucun document d'identité. En entretien, il affirme sans détour : « la plupart des choses que je sais, je les ai apprises dans la vie du crime ».

Pourtant, à un moment donné de leur trajectoire, le système socio-éducatif offre à ces jeunes une ouverture du champ des possibles, la plupart du temps dans le cadre d'une relation singulière, fortement chargée en affectivité, avec un ou une professionnel(le) chargé(e) de leur accompagnement. Dans le cas de Mateus, cette ouverture survient lors de son arrivée dans la mesure de Liberté Assistée, après une longue période marquée par les violences et les humiliations dans les centres d'internement et de semi-liberté à Rio de Janeiro. Il noue alors avec sa référente une relation basée sur la confiance et le dialogue, qui, selon ses propres termes, « lui donne envie de s'en sortir ». Il se présente alors, avec l'aide de cette personne, à un concours pour une place d'apprentissage au Tribunal de Justice de Rio de Janeiro, dans le cadre d'un programme destiné aux jeunes issus du système socio-éducatif. Cet emploi lui offre alors les conditions de possibilités pour arrêter de faire des braquages et pour réguler sa consommation de drogues.

De ces relations privilégiées avec des professionnels découle une forte intériorisation des valeurs et catégories institutionnelles, et les récits de ces jeunes sont ceux qui s'apparentent le plus à des trajectoires de reconversion identitaire. Ainsi, Miguel souligne à maintes reprises qu'il se sent actuellement « régénéré » ; Igor utilise des métaphores religieuses – il recourt même à la notion de miracle – pour expliquer sa sortie du trafic à l'âge de 18 ans, après cinq années dans le monde du crime. Dans les récits, la trajectoire de ces jeunes est donc clairement structurée autour d'un *avant* dans le monde de la délinquance – marqué par la violence, « l'argent sale », les « illusions » – et d'un *après* dans le monde du travail légal, symbolisé par des expressions telles que « marcher la tête haute », ou « ne plus rien devoir à personne ».

Le futur de ces jeunes reste néanmoins extrêmement précaire, car ils ne disposent que de très faibles ressources en dehors du soutien apporté par le système socio-éducatif. Ce n'est qu'en capitalisant sur les expériences acquises dans les programmes de réinsertion, et en acceptant par la suite un emploi peu qualifié et mal rémunéré qu'ils parviennent à se maintenir éloignés des pratiques délinquantes.

Sortir par transfert de compétences : les jeunes « exemplaires »

Un deuxième type de sortie de la délinquance se produit à travers un processus de transfert de compétences. Il concerne des jeunes pour qui les pratiques délinquantes représentent un possible parmi d'autres, car ils détiennent des ressources et des capitaux divers, et dont l'expérience du système socio-éducatif est marquée par la reconnaissance et l'ouverture du champ des possibles. Ces jeunes sont étiquetés par le système socio-éducatif comme « exemplaires », car ils répondent aux attentes des professionnels : ils parlent d'eux-mêmes avec aisance durant les entretiens en face à face, ils s'impliquent dans les études, et prennent des initiatives pour se réinsérer sur le marché du travail.

Le rapport de ces jeunes à la délinquance repose davantage sur une recherche de reconnaissance, de pouvoir de consommation et d'autonomie que sur une logique de survie ou un destin familial. Leurs parents ont en effet la plupart du temps un emploi et des moyens financiers suffisants – bien que toujours très modestes – pour subvenir aux besoins de la famille. Davi explique ainsi qu'il commence à pratiquer des vols à main armée lorsque sa mère se retrouve au chômage : « je n'avais pas besoin d'argent, à l'époque je voulais surtout acheter des habits, acheter des tennnis, un t-shirt. Et puis après, je me suis rendu compte que c'était facile ». Davi habite au centre-ville, mais il a plusieurs amis dans la *favela* voisine et connaît déjà les trafiquants locaux avant de commencer à faire

des braquages, ce qui facilite par la suite la revente des marchandises volées. Ce jeune se distingue par ailleurs par un niveau scolaire relativement élevé – il est en première année du lycée lorsqu'il se fait arrêter – et par le fait qu'il parvient à maintenir ses études en parallèle à ses pratiques délinquantes. Les pratiques délinquantes constituent donc pour ces jeunes une manière comme une autre de gagner de « l'argent de poche » durant leur adolescence, sans que cela fasse concurrence à leurs études, ni à leur insertion future sur le marché du travail. Selon Wanderson, « à quinze ans, tout le monde veut sortir, aller au centre commercial, acheter des habits, attirer l'attention des femmes », et la vente de drogue répond à ce besoin d'argent en l'absence de possibilité de travailler légalement.

Lorsqu'ils sont confrontés aux institutions du système socio-éducatif, ces jeunes peuvent mettre à profit des ressources et des compétences acquises précédemment. Il s'agit en premier lieu de capitaux scolaires – le diplôme d'école obligatoire est exigé pour accéder aux programmes professionnalisants –, mais aussi de ressources verbales et de capitaux sociaux. Jonas, qui n'a jamais cessé d'aller à l'école et est en 1^{ère} année du lycée lorsqu'il est arrêté pour trafic, réussit aisément à obtenir une place dans trois programmes de réinsertion différents, alors que nombre d'autres jeunes ne réunissent même pas les conditions pour se présenter aux concours de sélection. Les ressources verbales constituent aussi un capital précieux pour ces jeunes : grâce aux sociabilités développées dans une école de musique et à l'Église, Diogo s'exprime sans utiliser les catégories de langage des trafiquants, ce qui l'a clairement favorisé au sein du système socio-éducatif.

Il faut noter par ailleurs que les jeunes qui résident en dehors des *favelas* détiennent des ressources supplémentaires tant dans le monde du crime que dans le système socio-éducatif. Everton, qui habite dans un logement populaire de la zone sud de Rio de Janeiro, a commencé à vendre de la drogue à 13 ans ; il refuse alors la proposition des trafiquants de la *favela* voisine de travailler pour eux, car il se rend compte que les bénéfices seront plus élevés s'il vend pour son propre compte. Une telle posture aurait été inacceptable de la part d'un jeune ayant grandi dans une *favela*. Puis, au sein du système socio-éducatif, les jeunes résidant hors des *favelas* reçoivent une attention accrue des professionnels, qui mettent davantage d'espoir dans leur réinsertion, car ces jeunes ne cumulent pas les handicaps sociaux des jeunes *favelados*.

En définitive, ces jeunes « exemplaires » accèdent grâce au système socio-éducatif à des sources alternatives de reconnaissance et de revenus, qui viennent se substituer au monde du crime en tant que pourvoyeur de statut social et de pouvoir de consommation. Ces jeunes présentent par ailleurs un rapport aux institutions socio-éducatives plus stratégique et réflexif que les jeunes qui opèrent leur sortie par reconversion. Leurs ressources leur permettent en effet de négocier le contrôle que les institutions déploient à leur égard, de tirer profit des bénéfices potentiels de leur adhésion au projet de réinsertion, sans être toutefois menés à intérioriser complètement le discours institutionnel. Davi fait ainsi preuve de distance critique et d'ironie par rapport au système socio-éducatif, qu'il sait arbitraire et violent. Mais il parvient à déployer des stratégies pour se protéger contre cette violence – en se vantant auprès des gardiens d'être défendu par un avocat – et pour accélérer le traitement de son dossier judiciaire – en négociant avec sa référente l'envoi d'un rapport positif au juge sur son comportement.

Sortir malgré les institutions socio-éducatives : les victimes de l'étiquetage pénal

Enfin, l'analyse des trajectoires des jeunes a permis d'identifier un troisième type de sortie de la délinquance, qui a lieu non pas grâce aux opportunités offertes par le système socio-éducatif, mais *malgré* le contrôle et l'étiquetage résultant des institutions pénales. Ce type de sortie concerne des jeunes qui sont détenteurs de capitaux mobilisables en dehors du monde du crime, mais pour qui les expériences au sein du système socio-éducatif ont majoritairement entraîné des formes de stigmatisation et d'humiliation, ainsi qu'un resserrement du champ des possibles. Wilson commence à commettre des braquages non par « nécessité » – car sa mère a un tra-

vail et un revenu stables –, mais par envie de gagner de l'argent « facilement ». Suite à sa troisième arrestation, il est envoyé en internement provisoire, puis en semi-liberté, d'où il s'évade. Il décide alors d'arrêter les braquages et de travailler dans l'entreprise familiale de transport dans sa *favela*. Mais deux ans plus tard, lors d'un contrôle policier de routine, sa situation pénale refait surface et il est alors détenu durant trois mois dans un centre d'internement puis envoyé à nouveau en semi-liberté. Cette période de détention implique pour Wilson des pertes multiples : son emploi d'abord, la moto qu'il avait achetée à crédit, et même sa petite amie, dont la famille ignorait tout de son passé pénal.

D'autres jeunes ne parviennent tout simplement pas à correspondre aux attentes du système socio-éducatif, qui exige des jeunes une grande tolérance au contrôle et une conformité apparente au projet de réinsertion institutionnel. Joana se voit ainsi systématiquement étiquetée comme « rebelle » ou « révoltée » parce qu'elle refuse de mobiliser le discours institutionnel de la reconversion, qu'elle affiche une identité lesbienne explicite et qu'elle emploie un langage typique des trafiquants de sa *favela*. Ce manque d'adéquation aux attentes institutionnelles lui vaut d'être refusée au concours d'entrée d'un programme professionnalisant.

Les professionnels du système socio-éducatif sont perçus par ces jeunes comme des agents de contrôle, qu'il faut tenter de manipuler : Marcio ment ainsi systématiquement à sa référente de Liberté Assistée à propos de son implication dans la délinquance. Dans leur trajectoire de sortie de la délinquance, ces jeunes construisent peu à peu un rapport stratégique aux institutions pénales afin de diminuer les impacts négatifs que ces dernières peuvent avoir sur leur vie. Après avoir compris que le système pénal « finirait toujours par le retrouver », Wilson commence à jouer le jeu institutionnel, en ne répondant toutefois qu'aux attentes minimales : il honore ses rendez-vous avec sa référente de Liberté Assistée, mais refuse de retourner à l'école et donne la priorité à son travail dans l'entreprise familiale. La mesure socio-éducative de milieu ouvert représente pour lui uniquement une contrainte, car le projet de réinsertion institutionnel – basé sur les diplômes scolaires et le travail formel – ne lui correspond ni en termes d'attentes subjectives, ni en termes de ressources objectives (il a un niveau scolaire très bas et travaille dans le marché de l'emploi informel). L'obligation de se rendre tous les quinze jours à un rendez-vous le freine même dans son projet professionnel, car il perd alors un jour de travail.

En définitive, les ressources que ces jeunes vont pouvoir mobiliser pour se désengager d'un mode de vie délinquant se situent en dehors du système socio-éducatif, voire doivent être dirigées contre ce système pour en atténuer les effets négatifs. La plupart d'entre eux trouvent du travail par leurs propres moyens et réseaux de connaissances, souvent dans le marché du travail informel.

Conclusion

L'analyse des trajectoires des jeunes a permis d'identifier trois types de sortie de la délinquance, qui découlent du rapport conjoint à la délinquance et aux institutions socio-éducatives. Le croisement de ces deux dimensions fait toutefois émerger un quatrième type théorique, qui combinerait une délinquance « surdéterminée socialement » et une expérience du système pénal marquée par le contrôle et la stigmatisation, comme on le voit dans le tableau récapitulatif ci-après.

Aucun des récits de jeunes recueillis lors des entretiens ne correspond à ce dernier type, ou plutôt, les jeunes qui réunissent ces deux caractéristiques ne semblent pas sortir de la délinquance. L'intervention du système socio-éducatif n'a fait que renforcer leur identité délinquante et restreindre encore leur champ de possibilités, et en l'absence de capitaux mobilisables, ces jeunes subissent le contrôle institutionnel sans bénéficier d'aucune de ses propriétés habili-

tantes. On peut donc faire l'hypothèse qu'une entrée dans la délinquance déterminée par une logique de survie ou un destin familial associée à un étiquetage négatif du système socio-éducatif ait pour conséquence de rendre la sortie de la délinquance impossible, ou du moins de la compromettre sérieusement.

En définitive, nos résultats soulignent l'intérêt de prendre au sérieux non seulement les ressources objectives, mais aussi le sens et les expériences de la délinquance et du système pénal, afin de saisir les différentes modalités de sortie de la délinquance. Les récits des jeunes mettent en exergue l'impact variable de l'intervention socio-éducative, qui peut tantôt produire des formes d'étiquetage et tantôt amener à une ouverture du champ des possibles, en fonction notamment des ressources que les jeunes sont à même de mobiliser, mais aussi de leur adhésion au projet institutionnel de réinsertion. Ces différentes dimensions doivent être pensées de manière dynamique, puisque le même événement n'aura pas le même sens, ni le même impact en fonction du moment où il survient dans la trajectoire. Ces trois modalités de sortie n'ont par ailleurs pas la même probabilité de se réaliser : on peut faire l'hypothèse que la sortie par reconversion est beaucoup plus rare et hasardeuse que la sortie par transfert de compétences, ce que des études quantitatives permettraient probablement de démontrer. Enfin, dans le prolongement de ces analyses, il importerait d'approfondir la question du rôle du discours sur soi et de la réflexivité dans le processus de sortie de la délinquance, et de son agencement avec les changements de pratiques objectives. Nos résultats semblent indiquer que les jeunes sortant de la délinquance grâce – en partie du moins – au soutien du système socio-éducatif sont amenés à produire d'abord un discours de reconversion, comme condition préalable à l'accès aux dispositifs de réinsertion. Pour les jeunes qui sortent de la délinquance sans l'aide du système socio-éducatif, au contraire, le discours de reconversion tient une place mineure dans le processus de sortie, qui repose d'abord sur une transformation des pratiques.

INSTITUTION		source de contrôle et de stigmatisation	source de reconnaissance et d'ouverture du champ des possibles
DÉLINQUANCE			
socialement surdéterminée – champ étroit des possibles	<i>survie</i>	sortie impossible ?	sortir par reconversion
	<i>destin familial</i>		
comme possible parmi d'autres – champ large des possibles	<i>reconnaissance, autonomie</i>	sortir malgré les institutions socio-éducatives	sortir par transfert de compétences
	<i>pouvoir de consommation</i>		

Tableau - Modalités de sortie de la délinquance

Géraldine Bugnon

(Geraldine.bugnon@cesdip.fr)

CESDIP

Centre de Recherches sur le Droit
et les Institutions Pénales

Min. Justice/CNRS/UVSQ - UMR 8183

Immeuble Edison - 43, boulevard Vauban

F-78280 Guyancourt

Tél. : +33 (0)1 34 52 17 00 - Fax : +33 (0)1 34 52 17 17

Directeur de la publication

Christian Mouhanna

Coordination éditoriale

Nicolas Fischer (rédacteur en chef)

Bettino Dyvrande (conception et maquette)

Bessie Leconte (relecture)

Diffusion : CESDIP : Bettino Dyvrande

Imprimerie : Imprimerie Compédit Beauregard S.A.

ZI Beauregard - BP 39 - 61600 La Ferté-Macé

Dépôt légal : 1er trimestre 2015

ISSN : 0994-3870

Reproduction autorisée moyennant indication de la source.

Vient de paraître

Berlière J.-M., Liaigre F., 2015, *Liquider les traîtres. La face cachée du PCF 1941-1943*, Paris, Robert Laffont (Documenta), réédition augmentée corrigée.

Berlière J.-M., Liaigre F., 2015, *Camarade : la lutte continue ! De la Résistance à l'espionnage communiste*, Paris, Robert Laffont.

Gauthier J., Darley M., 2014, Une virilité interpellée ? En quête de genre au commissariat, *Genèses*, 4, 97, 67-86.

Gauthier J., Sintomer Y., 2014, Les types purs de la domination légitime dans l'œuvre de Max Weber : le sens d'une trilogie, *Sociologie(s)*, 5, 3, 319-333.

Gauthier J., 2015, Origines contrôlées. Police et minorités en France et en Allemagne, *Sociétés contemporaines*, 97, 1, 97, 101-127.

Mouhanna Ch., 2015, Une France réconciliée avec sa police ?, métropolitiques.eu, le 16/02 [http://www.metropolitiques.eu/Une-France-reconciliee-avec-sa.html].

Mouhanna Ch., Easton M., 2014, Plural Policing in Parijs: 'getekend' door Napoleon, *Orde van de Dag*, Kluwer, Mechelen, 68, 37-47.

Mouhanna Ch., Easton M., 2014, Policing Paris. 'Out of' or 'still in' Napoleonic Time?, *European Journal of Policing Studies (EJPS)*, 2, 1, Special Issue: Policing European Metropolises.

Ocqueteau F., 2014, Mythes et réalités de la privatisation des tâches policières en France, *Revue de formation et de recherche policières*, 4, 17-21.

Ocqueteau F., Ventre D., 2014, D'une stratégie de cyberdéfense à un souci pour le cybercrime. Lenteurs et accélérations d'une mutation au cœur de l'État, *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 3, 352-372.

Ocqueteau F., 2014, compte rendu : Mbongo P., Latour X. (dir.), Sécurité, libertés et légistique. Autour du code de la sécurité intérieure, *Sécurité & Stratégie*, 16, 93-95.

Ocqueteau F., 2014, compte rendu : Mathieu L., La fin du tapin. Sociologie de la croisade pour l'abolition de la prostitution, *Champ Pénal/Penal Field*, XI.

Ocqueteau F., 2014, Organisation(s) policière(s), *Criminologie.com*

Ocqueteau F., 2015, Une étude sur les usages de la main courante informatisée en sécurité publique, Guyancourt, CESDIP, Collection « Études et Données Pénales », n° 115, 175 p.

Ocqueteau F., 2015, compte rendu : Bigo D., Bonelli L. (dir.), Critique de la raison criminologique, *Champ Pénal/Penal Field*, XII.

Piazza P., 2014, Rebellling against biometrics in France, in Balzacq T. (ed.), *Contesting security, Strategies and logics*, Londres et New-York, Routledge, 44-62 [http://www.routledge.com/books/details/9780415643863/].

Piazza P., 2014, L'extension des fichiers de sécurité publique, in Chardel P.-A. (dir.), *Politiques sécuritaires et surveillance numérique*, Paris, CNRS Éditions, [http://www.iscc.cnrs.fr/spip.php?article1977].

Piazza P. *Un œil sur le crime* (inauguration de l'exposition le 29 avril) [http://www.cesdip.fr/Exposition-Un-oeil-sur-le-crime.html].

Robert Ph., 2014, V° Droit pénal, in M'Bongo P., Hervouët F., Santulli C. (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de l'État*, Paris, Berger-Levrault.

Robert Ph., 2014, Mots, politiques, territoires : l'insécurité urbaine en France depuis les années 1970, in Bergel P., Milliot V. (dir.), *La ville en ébullition. Sociétés urbaines à l'épreuve*, Rennes, PUR, 437-462.

Robert Ph., Zauberman R., 2014, Les évolutions de long terme in Blazy J.-P., *Lutte contre l'insécurité : propositions pour repenser la politique de sécurité publique*, Paris, Assemblée nationale, Rapport d'information n°2311, 17-20.

Sanchez J.-L., 2015, compte rendu : Fey D., Berbelot L., Clairvaux. Vies emmurées au XIX^e siècle, *Criminocorpus, revue hypermédia*, Comptes rendus, URL [http://criminocorpus.revues.org/2940].

Sanchez J.-L., Les bagnes d'Australie, exposition virtuelle sur *Criminocorpus* URL : [https://criminocorpus.org/musee/17598/].

Ventre D., 2015, Cyberstratégie, in Taillat S., Henrotin J., Schmitt O. (dir.), *Guerre et Stratégie. Approches, Concepts*, Paris, PUF, 333-348.

Zauberman R., 2014, Agresseurs, victimes, bagarreurs ?, in Beck F., Maillochon F., Obradovic I., *Adolescences ? Comprendre vite et mieux*, Paris, Belin/Cité des sciences et de l'industrie.